

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 146 12 février 1938

n° 146 12

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 février 1938

Numéro JO

n° 495 du 28/02/1938

Date du numéro

28 février 1938

### TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Boyer, les sergents Rey, Boivin, Guillou et Dupuis du bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte française des Somalis, sont placés dans la position hors cadres à compter du 1er février 1938, et mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice.